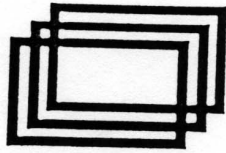


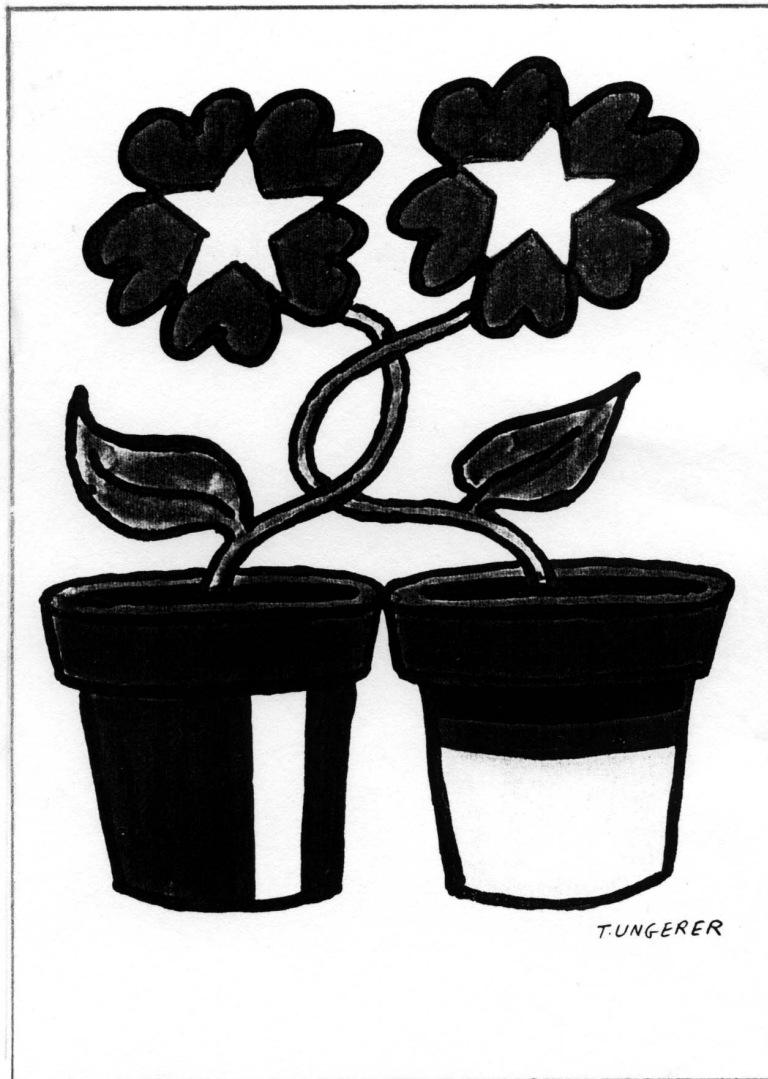
SOCIÉTÉ ROMANDE



DE CARTOPHILIE

Case postale 1422
1001 LAUSANNE

CARTO - INFO 01 / 1997.



T. UNGERER

AMITIE. FREUNDSCHAFT.
Dessin de Tomi UNGERER

Lausanne, le 31 janvier 1997.

Chers amies, chers amis cartophiles,

Nous vous convions à participer à notre assemblée générale du 17 février 1997, à 20.15 heures, à l'Hôtel de la Navigation à Lausanne.

Nous vous proposons l'ordre du jour suivant:

01. Liste des présences et excusés.
02. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale.
03. Admissions, démissions, radiations.
04. Rapport du président.
05. Rapport du caissier et présentation du budget 1997.
06. Rapport des vérificateurs des comptes.
07. Approbation des rapports.
08. Nomination du comité.
09. Nomination d'un vérificateur des comptes.
10. Nomination d'un membre de la commission des bourses.
11. Cotisations annuelles.
12. Programme 1997.
13. Bourses 1996 des 28 avril et 6 octobre.
14. Bourses 1997 des 27 avril et 5 octobre.
15. Modifications à apporter au règlement de la bourse.
16. Divers.

Nous comptons sur votre présence et vous en remercions par avance.

Nous joignons au présent CARTO-INFO le bulletin de versement qui vous permettra d'acquitter la cotisation pour l'année 1997. Cette cotisation demeure fixée à 40 frs.

Monsieur Romeo Pezzani s'est distingué à l'occasion du concours organisé à l'occasion de la dernière assemblée mensuelle de l'année. Malheureusement, le nombre des participants au dit concours s'est limité à 2 Nous ne nous décourageons pas et un nouveau concours sera organisé au mois de décembre de cette année. Le choix du sujet sera à nouveau libre et le nombre des feuilles A4 devra se limiter à 9 (1 face de panneau) ou à 18 (2 faces de panneaux).

Nous cherchons des membres disposés à publier un article intéressant. Il suffit, pour cela, de s'adresser au vice-président Claude Albasini responsable de la rédaction du journal CARTO-INFO:

De plus, nous insistons pour que des demandes d'achats, des offres de ventes, des demandes de renseignements nous soient adressées afin d'être publiées dans notre journal et dynamiser celui-ci.

Votre Comité.

P.S. Les modifications à apporter au règlement de la bourse font l'objet d'un encart dans le présent journal.